

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



AG Ordinaire Statutaire (exercice 2023)

- **Approbation du PV de l'AG de l'exercice 2022** (GONFARON)
- Vote de la résolution n° 1
- **Rapports moral et d'activité** : Christian Mercier
- Vote de la résolution n° 2
- **Rapport financier** : Bernard Lieutier
 - Vote de la résolution n° 3
 - Vote de la résolution n° 4
- **Évolution des cotisations pour 2025**
 - Vote de la résolution n°5
- **Composition du Conseil d'Administration** :
 - Renouvellement des mandats arrivés à échéance
 - Nomination de nouveaux administrateurs
 - Vote des résolutions n°6, et 7

Vote de la résolution n°1

- Résolution n°1 :
Approbation du PV de l'AG 2023 de l'exercice 2022

**« L'Assemblée Générale approuve le procès verbal
de l'AG ordinaire de l'exercice 2022 »**



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Principales actions en 2023

Cette année 2023 a été caractérisée par trois éléments marquants

- Le vote par le parlement de la loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie en forêt. Nous avons eu la chance que le Var ait été épargné en 2023 par ce fléau.
- La mise en ordre de marche de l'organisme chargé de la gestion de la réserve de la plaine des Maures, le SNPN (Société Nationale de la Protection de la nature) qui a mandaté un cabinet spécialisé dans le déblocage des situations de crise par le dialogue. Son intervention dure depuis plusieurs mois et rencontre un succès certain pour un fonctionnement plus harmonieux des différents intervenants dans la plaine.
- Le troisième élément marquant est justement cette prise de conscience générale que la communication est un outil de fonctionnement fondamental.

Principales actions en 2023

Au **niveau national** :

Nous avons suivi les webinaires organisés par nos instances nationales sur la communication entres autres, par FRANSYLVA et sur des essences forestières par le CNPF.

Au **niveau régional** :

Nous avons suivi les travaux du CRFB (comité régional de la forêt et du bois) pilotés par la DRAAF, au sein de la commission DFCl nouvellement crée en 2023.

Nous avons assisté à des manifestations organisées par le CONSEIL REGIONAL, sur différents thèmes liés au changement climatique. Le fonds RESPIR alimenté par des fonds privés est un excellent complément aux aides dont nous parlera le CNPF

Nous participons aux travaux de notre filière : FIBOIS, qui est très active.

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Principales actions en 2023

Au niveau départemental :

- Nous assurons une présence mensuelle à la CDPNAF pour défendre les zones naturelles, mais pas que.
- Ainsi qu'à la CDOA qui se réunit plutôt en visio.
- Il semblerait que le dossier relatif aux aires protégées qui doivent représenter 10 % des zones naturelles départementales avance au ralenti, mais il faut se méfier des eaux dormantes.
- Nous sommes également membre de la CDNPS (commission des sites) mais elle se réunit peu souvent.
- Nous participons à la vie administrative de l'ASL Suberaie Varoise
(Conseil et AG)

Principales actions en 2023

Nous assistons aux réunions organisées par les COFOR, les différents parcs (Ste Baume, Port Cros, Verdon), la DDTM pour la DFCI (Comités de Massifs), le copil de la Réserve de la Plaine des Maures (RNNPM)

Ce sont poursuivies en 2023 différentes réunions avec la Préfecture et le Syndicat Mixte du massif des Maures, concernant les suites de l'incendie de « Gonfaron » de 2021.

Nous sommes également conviés aux travaux de la Chambre d'Agriculture sur leur plan de reconquête agricole pour 10.000 hectares essentiellement de friches et forêts « agricolables ».

Vote de la résolution n°2

- Résolution n°2 :
Approbation du Rapport moral et d'activité

« L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et d'activité de l'année 2023 »



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Compte d'exploitation 2023

	2023	2022
Recettes	88.826 €	75.990 €
dont		
cotisations adhérents	74.110 €	63.164 €
intérêts placements	1,811 €	206 €
divers (dont repas AG)	1.929 €	4.850 €
Prestations services	10.976 €	7.976 €
Dépenses	74.228 €	66.855 €
Excédent	14.598 €	9,135 €

Détail des dépenses (2023)

• Services aux adhérents	30.610 €	(41%)
– Assurances	11.747 €	
– Lettre d'Information, circulaires... dont affranchissements (2.898 €)	6.368 €	
– Évènementiels (AG), Réunions...	2.574 €	
– Documentation...	2,925 €	
– Adhésions/Cotisations (Fédération)	6.996 €	
• Frais de personnel	37.360 €	(51 %)
– Secrétariat (salaire +charges)	37.360 €	
• Frais Généraux	6.258 €	(8 %)
– Informatique, Télécoms, Fournitures, Divers	4.058 €	
– Loyers (Maison de la Forêt)	2,200 €	
Total dépenses	74.228 €	

Situation de Trésorerie

• Solde au 31/12/2022	68.310 €
• Solde au 31/12/2023	82.908 €
• Variation du solde	+14.598 €
• Fonds de roulement (placés)	21.000 €
Trésorerie totale au 31/12/2023	103.908 €

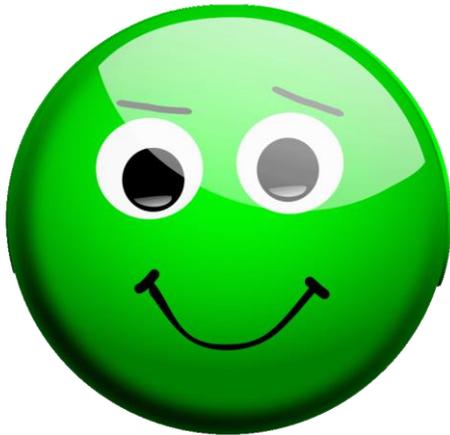
Faits marquants en 2023

- **Adhérents** : leur nombre a très légèrement augmenté 871 à fin 2023 pour 48.778 hectares (+10)
- **Recettes** : Il faut enlever la somme de 12,000 € qui correspond aux cotisations 2024. Le résultat d'exploitation est donc ramené à la somme de 2,599 €
- **Charges de fonctionnement** : Nous constatons une augmentation de nos charges dues à l'augmentation des charges de personnel (+2000 €), du poste assurances (+1500 €) de la cotisation FRANSYLVA (+ 1000 €)

Vote de la résolution n°3

- Résolution n°3 : Approbation du rapport financier

« L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'année 2023 et en donne quitus au Trésorier »



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Vote de la résolution n°4

- Résolution n°4 : Quitus général
« **L'Assemblée Générale donne quitus au Président et au Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2023** »



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Notre Budget 2024 reste à l'équilibre

Recettes

Contributions des adhérents :	66.000 €
Convention Fransylva Paca (secrétariat) :	2.000 €
Convention Fransylva 13 (logistique) :	6.000 €
Total recettes	74.000 €

Dépenses

Frais de personnel (secrétariat) :	37.000 €
Frais généraux (loyers, informatique...) :	5.000 €
Circulaires, communication :	7.500 €
Événementiel, AG, déplacements...) :	4.200 €
Assurances :	12.500 €
Cotisations (dont Fransylva, UR...) :	7.800 €
Total dépenses	74.000 €

Le CA vous propose de changer légèrement le montant des cotisations pour 2025

- **Rappel : cotisation actuelle (2024) :**
 - Cotisation forfaitaire unique : 39 €
 - Contribution aux services syndicaux départementaux :
 - Partie liée à la surface de la forêt assurée :
 - 0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares
 - 0,65 € / ha pour les 75 suivants
 - 0,55 € / ha entre 100 et 400 ha
 - 0,20 € / ha au-dessus de 400 ha
- **Proposition pour 2025 :** augmentation de 2,5 % de la cotisation forfaitaire fixe, soit 40 €. La partie variable reste inchangée.
Cette augmentation est destinée à amortir une augmentation prévisible de nos frais de personnel en 2025.

Vote de la résolution n°5



- Résolution n°5 : Cotisations

« L'Assemblée Générale approuve
l'augmentation de la cotisation fixe
proposée par le Conseil d'Administration pour l'année 2025)

Cotisation forfaitaire unique : 40 €

Contribution aux services syndicaux départementaux :

– **Partie liée à la surface de la forêt assurée :**

- 0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares
- 0,65 € / ha pour les 75 suivants
- 0,55 € / ha entre 100 et 400 ha
- 0,20 € / ha au-dessus de 400 ha



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Composition du Conseil d'Administration après l'AG de GONFARON (2023)

- **Bureau :**
 - Christian Mercier, Président
 - David Gatin Vice-président
 - Bernard Lieutier, Vice-président, Trésorier
 - Vincent Buzançais Secrétaire Général
 - Françoise Binet, Vice Présidente
- **Administrateurs :**
 - Philippe Brégliono
 - Catherine Deletraz
 - Pierre de Pissy
 - Gérard Vuylsteek
 - Sue Jones
 - Yves Henin
 - Jean-François de Jerphanion,
 - Jean Marie Lagarde

Évolution du Conseil d'Administration

- Amance Perrot
- Hervé Racine

- **Modifications intervenues depuis la dernière AG**
 - Néant
- **Renouvellement des mandats arrivés à échéance**
 - Philippe BREGLIANO
- **Candidatures**
 - Y-a-t-il des candidats postulants ?

Vote de la résolution n°6

- Résolution n°6 : Renouvellement des mandats d'administrateurs arrivés à échéance :

« L'Assemblée Générale renouvelle pour 6 années les mandats d'administrateur de :

Philippe BREGLIANO



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Vote de la résolution n°7



- Résolution n°7 : Administrateurs postulants

**« L'Assemblée Générale prend acte des candidatures
de nouveaux administrateurs postulants
au Conseil d'Administration**

**dont l'élection définitive pour un mandat de 6 années
lui sera proposée en 2025 lors de l'AG de l'exercice 2024,
au terme de la période d'observation statutaire d'un an**



Candidatures spontanées ?



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Merci de votre attention

Fin de l'Assemblée Générale statutaire

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var

